

Étude du plateau continental polaire

Formulaire d'évaluation stratégique

Qui doit remplir ce formulaire?

- Tout demandeur qui requiert des services logistiques ou de soutien de l'ÉPCP pour lesquels il ne prévoit pas défrayer les coûts (par ex. avion, équipement, logement et nourriture, etc.) doit remplir et soumettre ce formulaire à chaque année, au même titre que tous les autres formulaires requis selon les délais annuels pour les demandes.

Pourquoi est-ce nécessaire?

- L'ÉPCP, en tant qu'organisme financé par des fonds publics, doit s'assurer et démontrer que les fonds qu'il administre sont dépensés afin de soutenir des activités en accord avec les priorités stratégiques du gouvernement et contribuer aux besoins sociaux. Plusieurs membres du conseil consultatif de l'ÉPCP, qui proviennent des gouvernements fédéral et territoriaux et des universités, ont participé à l'élaboration de ce processus.
- La pertinence stratégique est un facteur décisif dans la prise de décisions finale quant au financement de soutien logistique. D'autres facteurs comprennent les commentaires de la part du Comité scientifique d'évaluation dans le cas de programmes non-canadiens ou non-gouvernementaux, ainsi que des consultations menées auprès de gestionnaires et de chercheurs à propos de leurs priorités et de la disponibilité du financement. Dans tous les cas, les décisions logistiques seront prises en fonction des considérations budgétaires, de la faisabilité logistique et du rapport coût-efficacité.

Comment procède-t-on à l'évaluation?

- Un comité d'experts indépendant étudiera l'information fournie sur ce questionnaire abrégé afin de déterminer si la recherche est conforme aux priorités stratégiques du gouvernement. (Les membres du comité d'experts n'auront accès à aucun autre document.) Dans le cas où le comité **ne reconnaîtrait pas** la pertinence d'un projet en vertu de ces critères, le projet pourra tout de même être considéré éligible au soutien de l'ÉPCP, mais uniquement sur une base de recouvrement des coûts.
- Le comité d'experts sera vraisemblablement formé de représentants en provenance de milieux divers : politique, agences centrales (par ex. Conseil du Trésor, Bureau du Conseil privé) et scientifiques. La composition du comité changera de façon régulière afin d'assurer l'équilibre, l'impartialité et l'objectivité.

Observations du comité passé :

- La plupart des soumissions étaient acceptables, mais les membres du groupe d'experts devaient « lire entre les lignes » et s'efforcer de trouver la pertinence stratégique. En général, la plupart des soumissionnaires ont sous-estimé l'importance d'établir des liens stratégiques.
- Beaucoup de soumissions étaient trop techniques/scientifiques (malgré les instructions contraires) et n'expliquaient pas pourquoi la recherche est importante.
- Les soumissions doivent compter une page écrite en caractère de taille 10 (certaines étaient beaucoup trop longues); tous les textes de plus d'une page ne seront pas pris en considération.
- Il n'est pas approprié de dire qu'un projet contribue à une priorité en particulier (p. ex. la souveraineté, les sciences dans le Nord canadien, etc.).

Il faut expliquer **comment** chaque projet est assez important pour justifier l'investissement de l'argent des contribuables.

- Il est inutile d'énumérer les priorités du gouvernement (emprunter des citations d'autres documents) - il faut établir des liens.
- Si des projets semblables sont entrepris dans différents endroits/régions - Il faut justifier l'importance de **chaque** programme de recherche pour la région en question et déterminer comment les programmes sont liés aux priorités stratégiques - pourquoi la même recherche doit-elle être menée à différents endroits? (Faire un copier/coller et changer les titres ne satisfait pas aux exigences.)
- Les identificateurs sont interdits (noms, organisations, affiliations, etc.) - nous les effacerons tous avant que le groupe d'experts ne consulte les documents.

